

Point sur les procédures en cours et les offres de reprises d'actifs

Dans le cadre des procédures de redressement judiciaire et de sauvegarde judiciaire ouvertes auprès du Tribunal de commerce de Lyon par AST Groupe et ses filiales¹, le Tribunal a procédé à l'examen des offres définitives de reprises des actifs d'AST Groupe lors d'une audience qui s'est tenue le 29 octobre 2024.

Les deux offres définitives de reprises qui ont été examinées par le Tribunal concernent les actifs liés aux activités industrielle et réseau du Groupe :

- la 1^{ère} offre émane des groupes Hexaom et Trecobat,
- la 2^{ème} offre provient de la société Vestack et d'un consortium composé des concessionnaires Natilia, Natibox et Villa Club (société GC2N).

L'offre retenue sera communiquée à l'issue du délibéré du Tribunal de commerce de Lyon prévu le 26 novembre 2024.

AST Groupe rappelle à ses actionnaires que, compte tenu de l'endettement du Groupe, les produits de cession perçus dans le cadre de la procédure collective de la société ou de ses filiales bénéficieront uniquement aux créanciers du Groupe et ne produiront aucune liquidité pour les actionnaires.

Dans ce contexte, la cotation des actions d'AST Groupe sur le marché d'Euronext Growth Paris reste suspendue.

A propos d'AST Groupe

Constructeur, Promoteur et Industriel, avec 30 ans d'expérience, AST Groupe dispose d'un réseau national de concessionnaires qui distribue l'ensemble de ses marques en maison individuelle, notamment les maisons à ossature bois (NATILIA) et les studios de jardin à ossature bois (NATIBOX).

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr

AST Groupe Relations investisseurs

Nathalie Sabben, Directrice Administratrice et financière
Tél : +33 (0)4 72 81 64 64
nathalie.sabben@ast-groupe.fr

AELIUM Communication financière

Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr



Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Growth Paris - Mnémonique : ALAST – ISIN : FR0000076887

¹ Communiqué de presse du 1^{er} août 2024